



MUNICIPALITE

**PREAVIS N° 15/2004
AU CONSEIL COMMUNAL**

Comptes communaux de l'exercice 2003

Vevey, le 6 mai 2004

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions des articles 93 b) de la loi du 28 février 1956 sur les communes et 143 du règlement du 1^{er} août 2000 du Conseil communal, nous avons l'avantage de vous soumettre les comptes 2003 de la ville.

1/ Résultats des comptes de l'exercice 2003

Le budget de fonctionnement 2003, y compris les crédits supplémentaires, présentait un excédent de charges de fr. 6'053'100.—.

Le compte d'exploitation boucle avec un résultat nettement plus favorable que les prévisions budgétaires, puisque le déficit a pu être ramené à fr. 1'856'812.60, soit une réduction de 4,2 millions de francs.

La situation du budget et des comptes 2003 peut être résumée comme suit :

	Charges	Revenus
- Budget 2003 voté	fr. 103'201'700.—	fr. 97'373'200.—
- Crédits supplémentaires	fr. <u>224'600.—</u>	<u> </u>
- Budget total 2003	fr. 103'426'300.—	fr. 97'373'200.—
- Excédent de charges		<u>fr. 6'053'100.—</u>
- Comptes 2003	<u>fr. 99'633'903.90</u>	fr. 97'777'091.30
- Excédent de charges		<u>fr. 1'856'812.60</u>

L'amélioration par rapport aux prévisions budgétaires s'élève à fr. 4'196'287.40. Elle résulte d'une augmentation des revenus de fr. 403'891.30 (recettes fiscales) et, surtout, d'une réduction générale des dépenses, de fr. 3'792'396.10.

L'excédent de charges des comptes 2003 est viré au compte "capital", dont le solde s'élève à fr. 1'176'506.08 au 1^{er} janvier 2003. Ainsi, le compte "capital" étant insuffisant pour pouvoir absorber l'entier du déficit des comptes 2003, le bilan présente un "découvert" de fr. 680'306.52 au 31 décembre 2003.

L'autofinancement des comptes 2003 présente un résultat positif de fr. 4'628'374.—, soit 3,9 millions de francs de plus que les prévisions budgétaires.

Relevons que l'autofinancement, que l'on peut également appeler "Cash flow", correspond au surplus de liquidités à la fin d'un exercice comptable. Autrement dit, l'autofinancement représente ce qu'il reste en caisse une fois que toutes les charges de fonctionnement (salaires, subventions, intérêts, participations à des charges cantonales, frais d'entretien, etc.) ont été payées avec les recettes courantes (impôts, subventions, produits du patrimoine, taxes, émoluments, etc.).

L'autofinancement est destiné à financer tout ou partie des investissements (plus l'autofinancement est important et plus le recours à l'emprunt est réduit proportionnellement), à rembourser des emprunts (amortissements financiers) ou à constituer des réserves de trésorerie sous forme de placements.

Avec un autofinancement de quelque 4,6 mios de francs pour l'exercice 2003, cela signifie que les dépenses nettes d'investissement de l'exercice écoulé, qui se sont élevées à 8,5 mios, ont pu être autofinancées à raison de 54 %. Le solde a été financé par le "surplus" d'autofinancement de l'exercice 2002.

2/ Variations principales par rapport au budget 2003

Charges

Budget	2003	fr.	103'426'300.—
Comptes	2003	fr.	<u>99'633'904.—</u>
Différence en francs		- fr.	3'792'396.—
Différence en pour cent		-	3,67

30 - Autorités et personnel

Budget	2003	fr.	34'390'100.—
Comptes	2003	fr.	<u>33'853'014.—</u>
Différence en francs		- fr.	537'086.—
Différence en pour cent		-	1,56

La masse salariale, qui représente le 34 % des charges totales, diminue de 0,5 million de francs par rapport aux prévisions budgétaires, en raison de diverses mutations intervenues dans le personnel (remplacement d'employés ayant pris leur retraite par du personnel plus jeune).

L'accroissement enregistré par rapport aux comptes de l'exercice 2002, de fr. 955'000.— ou de 2,9 %, s'explique par :

- *L'indexation des traitements au 1^{er} janvier 2003, de 0,93 %*
- *L'augmentation réelle des salaires, due à l'application du statut du personnel (+ 1,7 % en moyenne)*
- *L'augmentation du nombre de postes de travail (+ 7,87 postes par rapport au 31 décembre 2002).*

Le tableau ci-dessous présente un résumé de la variation des postes de travail au sein de l'administration, entre 2002 et 2003 :

	Nombre de postes au 31 décembre		
	<u>2003</u>	<u>2002</u>	<u>Ecart</u>
Greffe municipal	12,10	12,20	- 0,10
Personnel	2,40	3,00	- 0,60
Informatique	2,40	3,00	- 0,60
Affaires intercommunales	3,65	3,50	+ 0,15
Développement durable	0,40	0,40	0,00
Finances / Gérances	36,45	36,95	- 0,50
Equipement / Technique	10,00	10,00	0,00
Equipement / Gestion	59,75	59,75	0,00
Education	24,54	25,73	- 1,19
Sécurité	55,73	57,90	- 2,17
Services sociaux	56,95	42,65	+ 14,30
Culture et cultes	15,06	16,48	- 1,42
Sport et jeunesse	5,90	5,90	0,00
	<u>285,33</u>	<u>277,46</u>	<u>+ 7,87</u>

Le rapport de gestion de la Municipalité pour l'exercice 2003 donne le détail des variations enregistrées dans les services de l'administration communale. Il importe de relever que le nombre de postes fixé dans le cadre du budget 2003 était de 298,05 postes, soit 12,72 postes de plus que la situation effective au 31 décembre 2003.

31 - Biens, services, marchandises

Budget 2003		fr.	16'727'700.—
Comptes 2003		<u>fr.</u>	<u>15'396'866.—</u>
Différence en francs	-	fr.	1'330'834.—
Différence en pour cent	-		7,96

Le tableau ci-dessous donne le détail de l'évolution de ce poste (en millier de francs) :

	<u>Comptes 2002</u>	<u>Budget 2003</u>	<u>Comptes 2003</u>
310 Imprimés et fournitures de bureau	762	943	736
311 Achats de mobilier, matériel, machines et véhicules	1'076	1'119	1'039
312 Eau, gaz, électricité, combustible	2'206	2'461	2'347
313 Autres fournitures et marchandises	1'267	1'398	1'222
314 Entretien des immeubles, routes et territoire	2'909	3'303	2'822
315 Entretien d'objets mobiliers et d'installations techniques	264	437	395
316 Loyers, fermages et redevances d'utilisation	856	656	695
317 Réceptions et manifestations	369	395	340
318 Honoraires et prestations de service	5'472	5'763	5'599
319 Impôts, taxes, cotisations et frais divers	204	253	202
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	15'385	16'728	15'397
	=====	=====	=====

On constate que les économies réalisées par rapport au budget touchent pratiquement toutes les rubriques de ce poste, à l'exception des loyers, fermages et redevances (316). Il convient de relever les efforts faits par l'administration pour maîtriser les charges de ce chapitre.

32 - Intérêts passifs

Budget	2003	fr.	5'415'600.—
Comptes	2003	fr.	<u>5'373'750.—</u>
Différence en francs	-	fr.	41'850.—
Différence en pour cent	-		0,77

La diminution enregistrée est due à une légère surestimation du budget 2003.

L'évolution du poste 32 « Intérêts passifs » au cours de ces derniers exercices a été la suivante :

		En pour cent des <u>recettes fiscales</u>
1993	4'990'639.—	10,30
1994	5'007'853.—	10,00
1995	5'603'680.—	11,29
1996	5'875'625.—	12,65
1997	5'920'157.—	12,65
1998	6'542'863.—	12,96
1999	5'955'598.—	10,00
2000	5'638'740.—	9,20
2001	5'630'007.—	9,30
2002	5'332'988.—	8,08
2003	5'373'750.—	8,60

Quant à la dette consolidée (ensemble des emprunts à moyen et long terme), elle a évolué comme suit, depuis 1995 :

1995	109'468'657.—
1996	117'938'857.—
1997	132'373'411.—
1998	142'766'535.—
1999	139'870'032.—
2000	142'018'833.—
2001	133'468'973.—
2002	140'927'897.—
2003	130'371'419.—

Rappelons que, compte tenu à la fois de la situation favorable de la trésorerie (excédent de l'exercice 2002) et des taux d'intérêts sur les emprunts à court terme (inférieurs à 1 %), la Municipalité a décidé de reporter sur 2004 le renouvellement des emprunts échus en 2003, pour un montant de dix millions de francs. Le montant exact à renouveler en 2004 sera déterminé en fonction des dépenses d'investissement et de l'autofinancement. Ce décalage explique la diminution temporaire de la dette consolidée au 31 décembre 2003.

33 - Amortissements

Budget	2003	fr.	5'976'200.—
Comptes	2003	fr.	<u>5'588'949.—</u>
Différence en francs		- fr.	387'251.—
Différence en pour cent		-	6,48

La diminution constatée par rapport au budget est due aux amortissements supplémentaires de dépenses d'investissements effectués dans le cadre du bouclage des comptes de l'exercice 2002.

35 - Remboursements, participations et subventions des collectivités publiques

Budget	2003	fr.	31'624'400.—
Comptes	2003	fr.	<u>30'368'688.—</u>
Différence en francs		- fr.	1'255'712.—
Différence en pour cent		-	3,97

La diminution enregistrée par rapport au budget est due, pour l'essentiel, aux deux postes suivants :

- Versement au Fonds de régulation EtaCom : - fr. 660'000.— en raison d'une surévaluation du budget de la part du canton;
- Facture sociale (voir le tableau détaillé annexé au présent préavis) : - fr. 430'000.—. Cette diminution s'explique par le fait que l'Etat a moins dépensé pour ses divers régimes sociaux. Rappelons que la participation des communes à la facture sociale est de 45 % pour 2003 et qu'elle passe à 50 % en 2004.

36 - Aides et subventions

Budget	2003	fr.	6'009'200.—
Comptes	2003	fr.	<u>5'896'590.—</u>
Différence en francs		- fr.	112'610.—
Différence en pour cent		-	1,87

La diminution enregistrée par rapport au budget résulte de toute une série de petites variations sur l'ensemble des subventions versées.

38 - Attributions aux fonds et financements spéciaux

Budget	2003	fr.	1'029'100.—
Comptes	2003	fr.	<u>1'032'066.—</u>
Différence en francs		+ fr.	2'966.—
Différence en pour cent		+	0,29

Ce poste enregistre l'attribution au fonds de réserve des collecteurs de l'excédent des recettes du chapitre 460 – Egouts.

39 - Imputations internes

Budget	2003	fr.	2'254'000.—
Comptes	2003	fr.	<u>2'123'981.—</u>
Différence en francs		- fr.	130'019.—
Différence en pour cent		-	5,77

Ce poste n'appelle pas de remarque particulière.

Revenus

Budget	2003	fr.	97'373'200.—
Comptes	2003	fr.	<u>97'777'091.—</u>
Différence en francs		+ fr.	403'891.—
Différence en pour cent		+	0,41

40 - Impôts

Budget	2003	fr.	61'284'000.—
Comptes	2003	fr.	<u>62'246'043.—</u>
Différence en francs		+ fr.	962'043.—
Différence en pour cent		+	1,57

Le tableau annexé au présent préavis présente les recettes fiscales mises en compte pour 2003, comparées avec le budget 2003 et les comptes des exercices 1998-2002.

Le produit des impôts appelle les commentaires suivants :

- Les recettes fiscales pour l'exercice 2003 s'élèvent à fr. 62'246'043.— au total, soit fr. 962'043.— de plus que le budget, mais en forte diminution par rapport aux comptes 2002 (- fr. 3'198'705.—). Cette diminution est due aux deux postes suivants :
 - impôt sur le bénéfice et le capital des sociétés (rappelons qu'en 2002, l'impôt sur le capital avait enregistré un rattrapage important pour la société Nestlé S.A.);
 - impôt sur les successions et donations (impôt de nature aléatoire, qui ne couvre qu'une période de dix mois en 2003).
- L'exercice 2003 correspond à l'année d'introduction du nouveau système de perception des impôts pour les personnes physiques, soit la taxation annuelle postnumerando. Cela signifie que la taxation d'une année donnée se fonde désormais sur les revenus acquis durant cette même année et non plus sur la moyenne des revenus des deux années antérieures. Ainsi, pour 2003, l'impôt a été réglé par acomptes, lesquels ont fait l'objet d'une estimation fondée sur le dernier impôt connu de 2002. Un décompte final interviendra cette année sur la base des résultats de la taxation définitive des revenus 2003.
- Le calcul des acomptes 2003 a été effectué pour l'ensemble du canton, sur la base de l'impôt payé en 2002 (en fonction des revenus acquis en 1999 et 2000), majoré d'une augmentation de 8 %. Dans les faits, le produit de l'impôt sur le revenu des personnes physiques présente une croissance de 1,72 % par rapport aux comptes de 2002. Cela signifie que :
 - de nombreux contribuables ont demandé une révision à la baisse de leurs acomptes d'impôts;
 - que le résultat de la taxation spéciale pour la brèche fiscale de 2001-2002 s'est traduit par plus de charges que de revenus extraordinaires.
- L'impôt à la source tient compte des salaires versés dans le cadre du projet GLOBE/Nestlé, pour 2002 et 2003, soit un supplément de recettes en 2003 de quelque deux millions de francs.

- L'impôt sur le bénéfice des personnes morales est inférieur de 4,4 millions de francs par rapport au budget, alors que l'impôt sur le capital enregistre une hausse de 4,7 millions. Ainsi, la somme de ces deux impôts est conforme aux prévisions budgétaires.
- Les effets de l'arrivée de nouveaux contribuables à Vevey, courant 2003, se feront sentir en 2004, au moment des taxations définitives.

41 - Patentes, concessions

Budget	2003	fr.	2'377'000.—
Comptes	2003	<u>fr.</u>	<u>2'060'776.—</u>
Différence en francs		- fr.	316'224.—
Différence en pour cent		-	13,30

La redevance de la Société électrique Vevey-Montreux, calculée sur les ventes d'énergie, a été inférieure aux prévisions budgétaires (compte n° 210.4112.01).

De plus, les patentes des débits de boissons ont été supprimées avec l'entrée en vigueur de la nouvelle LADB (compte n° 220.4101 : - fr. 200'000.—). En contrepartie, la Commune a encaissé des émoluments de surveillance (fr. 40'800.— au compte n° 601.4312.03).

42 - Revenus du patrimoine

Budget	2003	fr.	8'777'300.—
Comptes	2003	<u>fr.</u>	<u>8'461'278.—</u>
Différence en francs		- fr.	316'022.—
Différence en pour cent		-	3,60

La diminution enregistrée par rapport au budget provient du poste n° 6482.4272 – Recettes des parcomètres (budget surestimé).

43 - Taxes, émoluments, produits des ventes

Budget	2003	fr.	9'186'300.—
Comptes	2003	<u>fr.</u>	<u>9'304'266.—</u>
Différence en francs		+ fr.	117'966.—
Différence en pour cent		+	1,28

Le compte n° 300.4362.01 a enregistré une recette d'un peu plus de fr. 80'000.— au titre de remboursement des frais de la mensuration cadastrale, dans le cadre d'EtaCom. De plus, le produit des permis de construire délivrés a été de fr. 40'000.— de plus que le budget (compte n° 300.4313).

44 - Part à des recettes cantonales

Budget	2003	fr.	200'000.—
Comptes	2003	fr.	<u>247'066.—</u>
Différence en francs		+ fr.	47'066.—
Différence en pour cent		+	23,50

Ce poste représente la part de la Commune (5/12èmes) à l'impôt sur les gains immobiliers (compte n° 220.4411).

45 - Participations et remboursements de collectivités publiques

Budget	2003	fr.	13'048'100.—
Comptes	2003	fr.	<u>13'167'937.—</u>
Différence en francs		+ fr.	119'837.—
Différence en pour cent		+	0,92

L'augmentation constatée par rapport au budget provient des participations du Service de protection de la jeunesse en faveur des garderies, qui ont été plus élevées que prévu, en particulier pour la nouvelle garderie "Les Cèdres".

46 - Autres participations et subventions

Budget	2003	fr.	19'500.—
Comptes	2003	fr.	<u>29'977.—</u>
Différence en francs		+ fr.	10'477.—
Différence en pour cent		+	53,73

Cette rubrique n'appelle pas de remarque particulière.

48 - Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux

Budget	2003	fr.	227'000.—
Comptes	2003	fr.	<u>135'827.—</u>
Différence en francs		- fr.	91'173.—
Différence en pour cent		-	40,16

La diminution enregistrée est due au poste n° 256.4803 – Prélèvement sur Fonds de réserve pour travaux d'entretien des tours de Gilamont. Le montant prélevé correspond à celui des dépenses d'entretien, qui ont été moins élevées que le budget.

49 - Imputations internes

Budget	2003	fr.	2'254'000.—
Comptes	2003	fr.	<u>2'123'981.—</u>
Différence en francs	-	fr.	130'019.—
Différence en pour cent	-		5,77

Ce poste n'appelle pas de remarque particulière.

3/ Dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement de l'exercice 2003 peuvent être résumées de la manière suivante (en milliers de francs) :

	<u>Dépenses</u>	<u>Recettes</u>	<u>Investissements nets</u>
Ouvrages de génie civil	1'999	801	1'198
Bâtiments et construction	7'345	885	6'460
Mobilier, machines et véhicules	867	2	865
Subventions	---	48	- 48
	<hr/>		
	10'211	1'736	8'475
	=====		

Le détail des dépenses d'investissement par objet figure dans la brochure des comptes de l'exercice 2003.

4/ Bilan

L'examen des divers postes du bilan de la ville (voir le tableau "Bilans comparés" en annexe) permet de faire les commentaires suivants :

ACTIF

910 - Disponibilités

La trésorerie disponible diminue de 1,2 mio de francs par rapport au 31 décembre 2002.

911 - Débiteurs et comptes courants

La diminution de ce poste de 6,2 mios par rapport au 31 décembre 2002 s'explique par le fait que l'Etat a rattrapé son retard dans le versement des acomptes d'impôts au cours du 1^{er} trimestre de 2003.

912 - Placements du patrimoine financier

Ce poste comprend, pour l'essentiel, les propriétés communales (terrains et bâtiments) faisant partie du patrimoine financier, soit celles qui ne sont pas absolument nécessaires à l'accomplissement des tâches de la Commune et qui de ce fait, peuvent être aliénées.

Selon les dispositions de l'article 26 du règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes, les immeubles du patrimoine financier doivent figurer à l'actif du bilan à concurrence de leur estimation fiscale.

Le détail des propriétés communales est donné dans la brochure des comptes de l'exercice 2003.

914 - Investissements du patrimoine administratif

L'augmentation de quelque 4,1 mios de francs par rapport à l'exercice précédent résulte des investissements nets de l'année, diminués des amortissements. Le détail des investissements par objet figure dans la brochure des comptes de l'exercice 2003.

916 - Subventions et participations à amortir

La diminution est due aux amortissements effectués durant l'exercice.

PASSIF

920 - Engagements courants

Ce poste correspond, pour l'essentiel, aux fournisseurs enregistrés avant le 31 décembre 2003 et payables en 2004.

921 - Dettes à court terme

Il convient de rappeler que la Municipalité a procédé au remboursement de deux emprunts échus en 2003, pour un montant total de dix millions de francs et décalé sur 2004 le renouvellement de ces emprunts.

Compte tenu de la situation favorable du marché des capitaux (taux d'intérêts inférieurs à 1 %), les besoins de trésorerie ont été couverts par des emprunts à court terme (de un à trois mois), d'où un montant de 7,5 millions au 31 décembre 2003.

922 - Emprunts à moyen et long terme

La diminution enregistrée au 31 décembre 2003 est temporaire. Elle est due au fait que le renouvellement de deux emprunts échus en 2003, pour un montant total de dix millions de francs, a été reporté sur l'année 2004.

Voir la remarque sous poste 921 ci-dessus.

928 - Financements spéciaux et fonds de réserve

L'augmentation enregistrée est due au fonds de réserve des égouts, qui enregistre l'excédent de la rubrique 460 (taxe annuelle d'évacuation des eaux).

929 - Capital

La perte de l'exercice 2003, de fr. 1'856'812.60, est portée en diminution du compte capital. Celui-ci n'étant pas suffisant pour pouvoir absorber l'entier de ce déficit, le compte capital, de fr. 1'176'506.08, au 1^{er} janvier 2003, devient un compte "découvert" au 31 décembre 2003 et est porté à l'actif du bilan, pour un montant de fr. 680'306.52.

5/ Conclusions

Finalement, les comptes 2003 sont moins "mauvais" que prévu, puisque l'important déficit budgétaire, de plus de six millions de francs, a pu être ramené à moins de deux millions de francs grâce, surtout, à une diminution générale des dépenses. Cet exercice doit être considéré comme une année de transition puisque ce n'est qu'au bouclage des comptes 2004, soit au printemps 2005, que l'on connaîtra le résultat des taxations des personnes physiques pour l'année 2003.

Par ailleurs, il ne faut pas oublier que nos finances communales seront influencées, de manière plus ou moins importante, en fonction de décisions qui seront prises à l'échelon supérieur, soit :

- La votation du 16 mai 2004 sur l'initiative populaire et le contre-projet du Conseil d'Etat visant à supprimer l'imposition sur les successions et donations entre conjoints et en ligne directe descendante;
- La volonté du Conseil d'Etat de faire participer les communes au financement de certaines prestations fournies à la population afin d'équilibrer son budget à l'horizon 2007. Il a ainsi prévu, dans son programme de législature et sa planification financière, un accroissement de 100 millions de francs de la participation des communes à des charges cantonales;
- La votation du 16 mai 2004 sur le nouveau paquet fiscal de la Confédération, qui prévoit des allègements dans trois domaines : l'imposition des familles, la révision des droits de timbre et l'imposition de la propriété du logement;
- La réforme de la péréquation directe horizontale, qui devrait entrer en vigueur au 1er janvier 2005.

* * * * *

En conclusion, nous vous prions, Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY

- VU** le préavis n° 15/2004, du 6 mai 2004, concernant "Comptes communaux de l'exercice 2003"
- VU** le rapport de la commission de gestion chargée d'étudier cet objet, qui a été porté à l'ordre du jour

d é c i d e

d'approuver les comptes de l'exercice 2003, soit :

1. Comptes de la ville
2. Comptes des fonds spéciaux gérés par la ville

et d'en donner décharge à la Municipalité.

Au nom de la Municipalité
le Syndic le Secrétaire



Dominique Rigot P.-A. Perrenoud

Municipal-délégué : - M. Dominique Rigot, Syndic

Annexes : - Charges et revenus par direction
- Charges et revenus par nature
- Recettes fiscales
- Evolution de l'autofinancement
- Bilans comparés
- Evolution de la facture sociale.

CHARGES ET REVENUS PAR DIRECTION

	COMPTES 2003		BUDGET 2003		COMPTES 2002	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Administration générale	8'262'612.91	611'066.96	8'382'100	842'800	8'578'832.93	986'389.26
Finances	36'119'377.75	80'264'545.17	37'677'300	80'030'500	38'766'664.02	84'468'512.41
Equipement - Technique	1'601'985.13	298'413.90	1'621'000	198'100	1'563'521.45	201'887.55
Equipement - Gestion	12'064'310.64	3'086'854.72	12'165'100	2'741'400	11'802'981.58	2'559'978.15
Education	9'913'619.08	4'111'898.40	10'418'300	4'248'600	9'832'709.84	4'499'525.05
Sécurité	7'315'627.66	5'092'899.25	7'644'900	5'208'200	7'059'374.49	5'084'207.81
Secours contre les incendies	1'132'528.80	658'166.50	1'247'700	727'700	880'579.65	457'454.71
Protection civile	287'859.85		368'500		286'700.75	
Services sociaux	16'754'287.23	3'286'847.85	17'427'800	3'082'000	14'758'212.50	2'398'541.89
Culture et cultes	4'865'728.72	257'120.05	5'077'600	225'200	5'100'370.29	235'305.85
Animations sport et jeunesse	1'315'966.13	109'278.50	1'396'000	68'700	1'886'972.31	113'372.20
Totaux	99'633'903.90	97'777'091.30	103'426'300	97'373'200	100'516'919.81	101'005'174.88
Excédent de charges		1'856'812.60		6'053'100		
Excédent de revenus					488'255.07	
Sommes égales	99'633'903.90	99'633'903.90	103'426'300	103'426'300	101'005'174.88	101'005'174.88

CHARGES ET REVENUS PAR NATURE

	COMPTES	en % du	BUDGET	en % du	COMPTES	en % du	Ecart C03-B03		Ecart C03-C02	
	2003	total	2003	total	2002	total	en francs	en %	en francs	en %
CHARGES										
30 AUTORITES ET PERSONNEL	33'853'014	33.98%	34'390'100	33.25%	32'898'859	32.73%	-537'086	-1.56%	954'155	2.90%
31 BIENS, SERVICES, MARCHANDISES	15'396'866	15.45%	16'727'700	16.17%	15'384'586	15.31%	-1'330'834	-7.96%	12'280	0.08%
32 INTERETS PASSIFS	5'373'750	5.39%	5'415'600	5.24%	5'332'988	5.31%	-41'850	-0.77%	40'762	0.76%
33 AMORTISSEMENTS	5'588'949	5.61%	5'976'200	5.78%	9'616'305	9.57%	-387'251	-6.48%	-4'027'356	-41.88%
35 REMBOURSEMENTS, PARTICIPATIONS ET SUBVENTIONS A DES COLLECTIVITES PUBLIQUES	30'368'688	30.48%	31'624'400	30.58%	27'914'416	27.77%	-1'255'712	-3.97%	2'454'272	8.79%
36 AIDES ET SUBVENTIONS	5'896'590	5.92%	6'009'200	5.81%	5'983'904	5.95%	-112'610	-1.87%	-87'314	-1.46%
38 ATTRIBUTIONS AUX FONDS ET FINANCEMENTS SPECIAUX	1'032'066	1.04%	1'029'100	1.00%	1'489'543	1.48%	2'966	0.29%	-457'477	-30.71%
39 IMPUTATIONS INTERNES	2'123'981	2.13%	2'254'000	2.18%	1'896'319	1.89%	-130'019	-5.77%	227'662	12.01%
	99'633'904	100.00%	103'426'300	100.00%	100'516'920	100.00%	-3'792'396	-3.67%	-883'016	-0.88%
REVENUS										
40 IMPOTS	62'246'043	63.66%	61'284'000	62.94%	65'444'748	64.79%	962'043	1.57%	-3'198'705	-4.89%
41 PATENTES, CONCESSIONS	2'060'776	2.11%	2'377'000	2.44%	2'247'362	2.22%	-316'224	-13.30%	-186'586	-8.30%
42 REVENUS DU PATRIMOINE	8'461'278	8.65%	8'777'300	9.01%	10'095'084	9.99%	-316'022	-3.60%	-1'633'806	-16.18%
43 TAXES, EMOLUMENTS, PRODUITS DES VENTES	9'304'266	9.52%	9'186'300	9.43%	8'854'299	8.77%	117'966	1.28%	449'967	5.08%
44 PARTS A DES RECETTES CANTONALES	247'006	0.25%	200'000	0.21%	555'488	0.55%	47'006	23.50%	-308'482	-55.53%
45 PARTICIPATIONS ET REMBOURSEMENTS DE COLLECTIVITES PUBLIQUES	13'167'937	13.47%	13'048'100	13.40%	11'685'161	11.57%	119'837	0.92%	1'482'776	12.69%
46 AUTRES PARTICIPATIONS ET SUBVENTIONS	29'977	0.03%	19'500	0.02%	26'505	0.03%	10'477	53.73%	3'472	13.10%
48 PRELEVEMENTS SUR LES FONDS ET FINANCEMENTS SPECIAUX	135'827	0.14%	227'000	0.23%	200'209	0.20%	-91'173	-40.16%	-64'382	-32.16%
49 IMPUTATIONS INTERNES	2'123'981	2.17%	2'254'000	2.31%	1'896'319	1.88%	-130'019	-5.77%	227'662	12.01%
	97'777'091	100.00%	97'373'200	100.00%	101'005'175	100.00%	403'891	0.41%	-3'228'084	-3.20%

EXCEDENT DE CHARGES

6'053'100

EXCEDENT DE PRODUITS

-1'856'813

488'255

RECETTES FISCALES

(en milliers de francs)

		COMPTES	BUDGET	COMPTES	COMPTES	COMPTES	COMPTES	ECARTS EN %		
		2003	2003	2002	2001	2000	1999	1998	C03-B03	C03-C02
Taux d'impôt communal		100	100	100	100	100	100	90 + 2		
4001	Impôt sur le revenu	28'036	28'800	27'562	26'678	23'450	24'710	22'400	-2.65%	1.72%
4001.01	Impôt sur le bénéfice en capital	722	1'200	443	1'561	1'035	766	658	-39.83%	62.98%
4001.02	Majoration	0	0	126	88	114	87	105		-100.00%
4002	Impôt sur la fortune	3'710	3'800	3'840	3'790	3'604	3'520	2'708	-2.37%	-3.39%
4003	Impôt à la source	4'715	1'500	1'995	1'663	1'296	1'166	778	214.33%	136.34%
4003.01	Impôt des travailleurs frontaliers	278	200	219	178	155	158	128	39.00%	26.94%
4004	Impôt sur la dépense	445	400	410	390	304	322	363	11.25%	8.54%
4011	Impôt sur le bénéfice net	4'073	8'500	6'225	8'218	10'536	4'630	6'245	-52.08%	-34.57%
4012	Impôt sur le capital	15'243	10'500	16'868	10'391	13'523	13'494	9'863	45.17%	-9.63%
Sous-total 4011 + 4012		19'316	19'000	23'093	18'609	24'059	18'124	16'108	1.66%	-16.36%
4013	Impôt complémentaire sur les immeubles des sociétés	432	550	523	499	528	521	558	-21.45%	-17.40%
4020	Impôt foncier	2'773	2'750	2'819	2'748	2'751	2'722	2'719	0.84%	-1.63%
4040	Droits de mutation	944	500	1'120	475	747	1'040	739	88.80%	-15.71%
4050	Impôt sur les successions et donations	792	2'500	3'210	3'559	2'991	6'194	1'888	-68.32%	-75.33%
4061	Impôt sur les chiens	75	75	76	73	77	49	52	0.00%	-1.32%
4064	Impôt sur les patentes d'appareils automatiques	7	9	9	8	9	9	9	-22.22%	-22.22%
4009	Impôt spécial affecté au SDIS (2 pts)							916		
4411	Impôt sur les gains immobiliers	247	200	555	221	185	162	354	23.50%	-55.50%
		62'492	61'484	66'000	60'540	61'305	59'550	50'483	1.64%	-5.32%
3301	Défalcations et escomptes	-630	-850	-540	-1'241	-1'405	-827	-595		

EVOLUTION DE L'AUTOFINANCEMENT

	C 2003	B 2003	C 2002	C 2001	C 2000	C 1999	C 1998	C 1997
33 - Amortissements	5'588'949	5'976'200	9'616'305	5'973'851	5'889'987	4'776'683	4'945'393	5'811'245
200.3330 - Amortissement du découvert au bilan					3'875'483	6'575'322		
38 - Attributions aux fonds de réserve :								
- Réserve pour investissements futurs	0	0	0	0	0	1'650'894	0	0
- Autres attributions	1'032'065	1'029'100	1'489'543	1'052'831	1'246'903	1'674'326	1'368'252	1'500'230
48 - Prélèvements sur les fonds de réserve	-135'827	-227'000	-200'209	-127'448	-444'272	-82'792	-430'051	-1'990'338
Résultat de l'exercice	-1'856'813	-6'053'100	488'255	568'853	119'398	0	-2'308'478	-5'808'693
	4'628'374	725'200	11'393'894	7'468'087	10'687'499	14'594'433	3'575'116	-487'556

Autofinancement moyen 1997-2003:

7'408'550

Ville de Vevey

Direction des finances

BILANS COMPARES

	BILAN AU 31.12.2003	en % du total	BILAN AU 31.12.2002	en % du total	ECARTS 03/02	
					en francs	en %
ACTIF						
910 DISPONIBILITES	2'397'229.18	1.36%	3'853'414.49	2.16%	-1'456'185.31	-37.79%
911 DEBITEURS ET COMPTES COURANTS	30'608'866.05	17.36%	36'766'412.23	20.57%	-6'157'546.18	-16.75%
912 PLACEMENTS DU PATRIMOINE FINANCIER	74'445'207.67	42.22%	75'019'395.19	41.98%	-574'187.52	-0.77%
913 ACTIFS TRANSITOIRES	6'594'574.97	3.74%	5'319'426.65	2.98%	1'275'148.32	23.97%
914 INVESTISSEMENTS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	51'601'498.20	29.27%	47'508'446.17	26.59%	4'093'052.03	8.62%
915 PRETS ET CAPITAUX DE DOTATION	9'468'358.35	5.37%	9'468'358.35	5.30%	0.00	0.00%
916 SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS A AMORTIR	528'495.95	0.30%	768'068.55	0.43%	-239'572.60	-31.19%
919 DECOUVERT	680'306.52	0.39%	0.00	0.00%	680'306.52	
	176'324'536.89	100.00%	178'703'521.63	100.00%	-2'378'984.74	-1.33%
PASSIF						
920 ENGAGEMENTS COURANTS	11'117'528.10	6.31%	10'396'368.45	5.82%	721'159.65	6.94%
921 DETTES A COURT TERME	7'500'000.00	4.25%	283'871.55	0.16%	7'216'128.45	2542.04%
922 EMPRUNTS A MOYEN ET LONG TERME	130'371'418.65	73.94%	140'927'896.55	78.86%	-10'556'477.90	-7.49%
923 ENGAGEMENTS ENVERS DES PROPRES ETABLISSEMENTS ET FONDS SPECIAUX	115'515.87	0.07%	126'933.26	0.07%	-11'417.39	-8.99%
925 PASSIFS TRANSITOIRES	5'503'949.99	3.12%	5'063'350.89	2.83%	440'599.10	8.70%
928 FINANCEMENTS SPECIAUX ET FONDS DE RESERVE	21'716'124.28	12.32%	20'728'594.85	11.60%	987'529.43	4.76%
929 CAPITAL	0.00	0.00%	1'176'506.08	0.66%	-1'176'506.08	-100.00%
	176'324'536.89	100.00%	178'703'521.63	100.00%	-2'378'984.74	-1.33%

Evolution de la contribution à la facture sociale

		B 2004	2003	2002	2001	2000	1999	1998	1997	1996
751.3515	Protection de la jeunesse	742'400	803'038	693'844	477'583	413'641	404'188	424'504	518'416	563'393
751.3515.01	Prévoyances et aides sociales	2'565'400	2'527'491	2'282'016	1'929'989	1'804'832	1'789'360	1'347'765	1'513'947	1'448'105
751.3515.02	Prestations complémentaires AVS/AI	2'463'700	2'666'171	2'489'111	2'071'466	1'993'945	1'955'049	1'906'749	2'070'738	2'573'301
751.3515.03	Hébergement médico-social	937'100	811'518	832'124	297'330	197'219	182'334	205'704	206'795	318'582
751.3515.04	Assurance maladie et accidents	1'141'100	1'329'502	1'098'017	888'032	945'550	896'881	677'118	625'120	
751.3515.05	Dépenses AVS/AI/AFA							813'980		
501.3512	Enseignement spécialisé	667'400	742'701	619'543	488'205	458'509	437'229	472'049	515'340	563'688
	Facture sociale totale	8'517'100	8'880'421	8'014'655	6'152'605	5'813'696	5'665'041	5'847'869	5'450'356	5'467'069

Part des communes

Classification financière de Vevey

50 %	45 %	40 %	33 %	33 %	33 %	33 %	33 %	33 %	33 %
6	5	5	5	5	5	5	5	4	4

Variation en % par rapport à l'année précédente

751.3515	Protection de la jeunesse	-7.55%	15.74%	45.28%	15.46%	2.34%	-4.79%	-18.12%	-7.98%
751.3515.01	Prévoyances et aides sociales	1.50%	10.76%	18.24%	6.93%	0.86%	32.76%	-10.98%	4.55%
751.3515.02	Prestations complémentaires AVS/AI	-7.59%	7.11%	20.16%	3.89%	1.99%	2.53%	-7.92%	-19.53%
751.3515.03	Hébergement médico-social	15.47%	-2.48%	179.87%	50.76%	8.16%	-11.36%	-0.53%	-35.09%
751.3515.04	Assurance maladie et accidents	-14.17%	21.08%	23.65%	-6.08%	5.43%	32.46%	8.32%	
550.3512	Enseignement spécialisé	-10.14%	19.88%	26.90%	6.48%	4.87%	-7.38%	-8.40%	-8.58%
	Facture sociale totale	-4.09%	10.80%	26.90%	5.83%	2.62%	-3.13%	7.29%	-0.31%